

Entente universitaire - Acfas et Université McGill



À tous les étudiants des cycles supérieurs et postdoctorants - L'Université McGill est heureuse de vous informer qu'elle couvrira vos frais d'inscription au congrès et d'adhésion à l'Acfas si vous présentez une communication scientifique au 85^e Congrès de l'Acfas qui se tiendra du 8 au 12 mai 2017 sur son campus!

Pour bénéficier de cette inscription, les étudiants des cycles supérieurs et les postdoctorants doivent :

- 1) Avoir un compte utilisateur valide sur le site Internet de l'Acfas :
 - avoir choisi « Étudiant au deuxième cycle universitaire », « Étudiant au troisième cycle universitaire » ou « Postdoctorant » dans le champ *Statut* du profil du compte utilisateur sur le site Internet de l'Acfas;
 - avoir choisi « Université McGill » dans le champ *Principal établissement ou organisme d'attache* du profil de leur compte utilisateur sur le site Internet de l'Acfas;
- 2) Être le **1^{er} auteur** d'une proposition de communication libre (orale ou par affiche) **acceptée** ou d'une communication (orale ou par affiche) au programme d'un colloque;
- 3) S'inscrire au congrès sur le site Internet de l'Acfas (remplir le formulaire d'inscription) :
 - **du 23 janvier au 3 février 2017** pour les auteurs de communications libres;
 - **du 24 mars au 7 avril 2017** pour les auteurs de communications dans le cadre d'un colloque;
- 4) Fournir leur code permanent du ministère de l'éducation et le nom de leur programme d'études pendant le processus d'inscription en ligne.

Procédure à suivre pour faire une proposition de communication et bénéficier de l'entente

Étape 1 – Avoir un compte utilisateur valide sur le site Internet de l'Acfas

Veuillez vous assurer de ne pas créer de compte en double.

Pour créer un compte :

1. Allez sur acfas.ca;
2. Dans le coin supérieur droit, cliquez sur « Connexion »;
3. Cliquez ensuite sur « Créez un compte » ;
4. Entrez votre prénom, votre nom de famille, votre courriel, puis cliquez sur « Créer un nouveau compte »;
5. Vous recevrez dans votre boîte de réception de courriels un message de confirmation d'ouverture de compte. Dans ce message, cliquez sur le lien d'activation du compte;
6. Choisissez un mot de passe ;
7. Une fois connecté à votre compte, allez dans votre « Tableau de bord », cliquez sur l'onglet « Coordonnées » et complétez les informations demandées.

Étape 2 - Soumettre une proposition de communication

- **Pour soumettre une proposition de communication libre** : consultez la page [Appel de propositions](#) sur le site acfas.ca et remplir votre proposition avant le 28 novembre 2016.
- **Pour soumettre une communication dans le cadre d'un colloque** : cela s'effectue directement auprès du responsable du colloque, soit parce qu'il vous a contacté, soit parce que vous l'avez sollicité. Important : après avoir soumis votre communication au responsable du colloque, vous êtes responsable de vérifier auprès de lui si celle-ci est acceptée et intégrée au programme en ligne du colloque. Sans cela, notre système d'inscription en ligne ne pourra pas vous reconnaître à titre de bénéficiaire de l'entente et vous demandera de payer les frais d'inscription.

Étape 3 – Réponse du comité d'évaluation

- **Les auteurs de communications libres** recevront par courriel une réponse d'acceptation ou de refus de leur proposition de la part du comité scientifique, le 20 janvier 2017.
- **Les auteurs de communications des colloques** recevront une réponse directement du responsable de colloque, selon les délais établis par ce dernier. Suite à la confirmation les auteurs pourront s'inscrire au congrès.

Étape 4 – S'inscrire au congrès

Si votre communication est acceptée et intégrée au programme en ligne, vous devez remplir le formulaire d'inscription en ligne au congrès afin que l'entente s'applique :

- **du 23 janvier au 3 février 2017** pour les auteurs de communications libres;
- **du 24 mars au 7 avril 2017** pour les auteurs de communications dans le cadre d'un colloque.

Pour faire votre inscription :

1. Connectez-vous à votre compte utilisateur sur acfas.ca;
2. Allez sur <http://www.acfas.ca/evenements/congres/inscription>;
3. Suivez les étapes.

Note : Si vous êtes redirigé vers le système de paiement en ligne Desjardins ou si l'on vous donne un numéro de transaction, alors l'entente n'a pu s'appliquer et au moins l'une des trois premières conditions énumérées ci-haut n'a pas été respectée. Dans ce cas, vous devez faire les vérifications et les corrections appropriées afin de remplir les conditions mentionnées. Pour de l'aide, communiquez avec Micheline Lacombe : micheline.lacombe@acfas.ca.

**En espérant vous retrouver à l'occasion du 85^e Congrès de l'Acfas!
Université McGill, du 8 au 12 mai 2017**

Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

